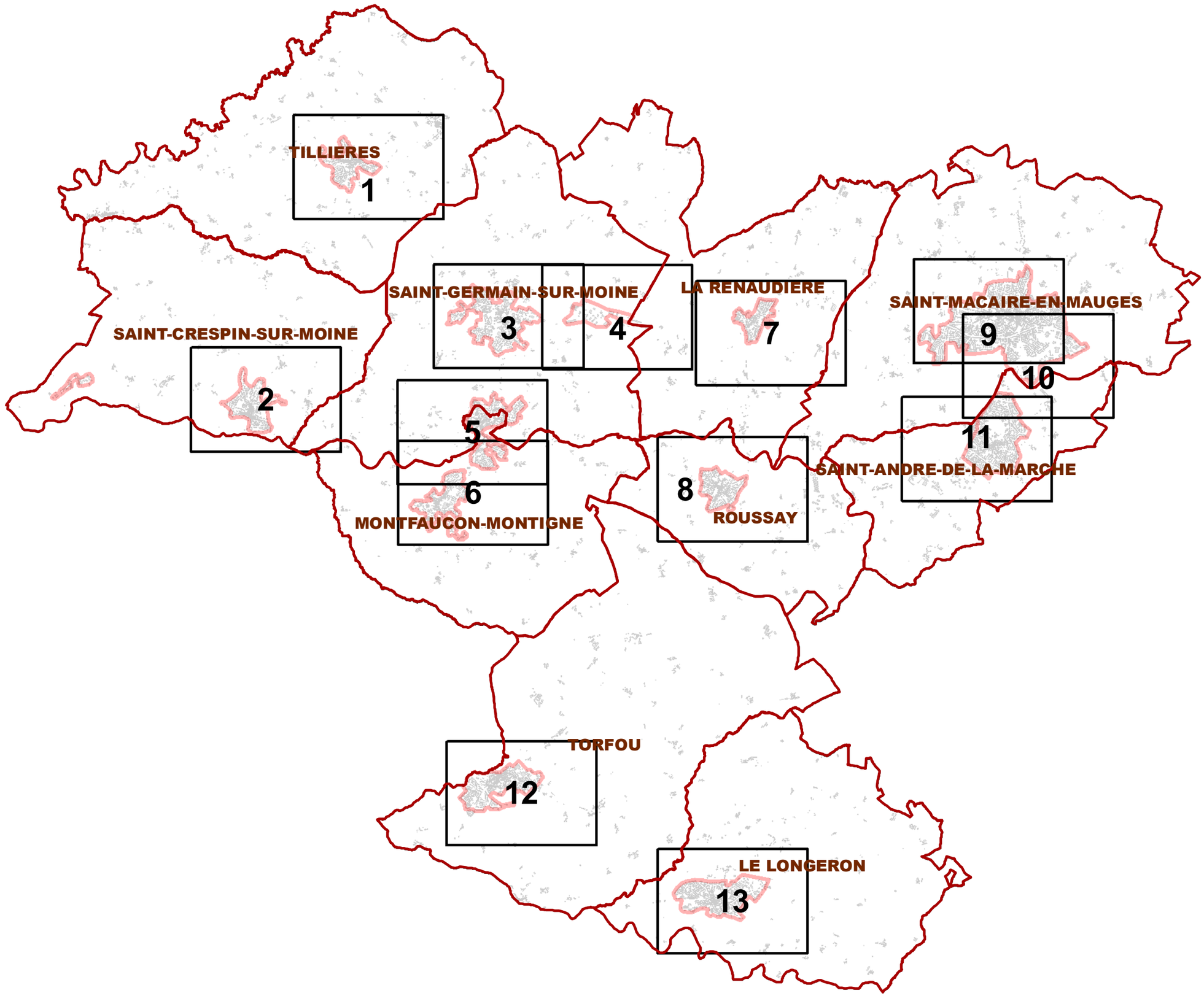
TABLEAU D'ASSEMBLAGE



- 1AUe : secteur à urbaniser à vocation principale d'équipements, ouvert à l'urbanisation
- 1AUha : secteur à urbaniser à vocation principale d'habitat, ouvert à l'urbanisation
- 1AUhb : secteur à urbaniser à vocation principale d'habitat, ouvert à l'urbanisation
- 1AUya2 : secteur à urbaniser à vocation d'activités économiques (parcs structurants), ouvert à l'urbanisation
- 1AUyc : secteur à urbaniser à vocation d'activités économiques (zones d'activités de proximité), ouvert à l'urbanisation
- 2AUha : secteur à urbaniser à vocation principale d'habitat, fermé à l'urbanisation
- 2AUhb : secteur à urbaniser à vocation principale d'habitat, fermé à l'urbanisation
- 2AUya2 : secteur à urbaniser à vocation d'activités économiques (parcs structurants), fermé à l'urbanisation
- 2AUyb : secteur à urbaniser à vocation d'activités économiques (parcs intermédiaires), fermé à l'urbanisation
- A : secteur agricole général
- Ac1 : secteur lié à l'exploitation des richesses du sous-sol, non constitutif d'un STECAL, dans lequel de nouvelles constructions sont possibles)
- Ac2 : secteur lié à l'exploitation des richesses du sous-sol, non constitutif d'un STECAL, dans lequel de nouvelles constructions ne sont pas possibles
- Aha : Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'habitat (secteur dense)
- Ahb : Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'habitat (secteur périphérique)
- Al1 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation tourisme / loisirs
- Al2 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation tourisme / loisirs
- Ap : secteur couvrant des espaces agricoles à enjeux environnementaux ou paysagers.
- Av : secteur agricole couvrant des espaces dédiés à la viticulture
- Ay1 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- Ay2 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- Ay3 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- Ay3i : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques, concerné par l'application d'un PPRI ou par un AZI
- Ay4 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- Ay5 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- Ay5i : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques, concerné par l'application d'un PPRI ou par un AZI
- Ay6 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- Ay7 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- Ay8 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- Ay9 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques
- N : secteur naturel général
- Nc1 : secteur lié à l'exploitation des richesses du sous-sol, non constitutif d'un STECAL, correspondant à un site minier en reconversion
- Nc2 : secteur lié à l'exploitation des richesses du sous-sol, non constitutif d'un STECAL, lié à l'exploitation des richesses du sous-sol
- Ni : secteur naturel général concerné par l'application d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation ou par un Atlas des Zones
- Nl1 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à des constructions, installations et aménagements ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, éducative ou pédagogique
- Nl2 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à des constructions, installations et aménagements ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, éducative ou pédagogique
- Nl3 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à des constructions, installations et aménagements ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, éducative ou pédagogique
- Nl4 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à des constructions, installations et aménagements ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, éducative ou pédagogique
- Nl5 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à des constructions, installations et aménagements ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, éducative ou pédagogique
- Nl5i : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à des constructions, installations et aménagements ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, éducative ou pédagogique, concerné par l'application d'un Plan d
- Nl6 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à des constructions, installations et aménagements ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, éducative ou pédagogique
- No : secteur concerné par la mise en œuvre de mesure compensatoire (observatoire ornithologique)
- Np : secteur naturel de protection renforcée pour les cœurs majeurs de biodiversité
- Npi : secteur naturel de protection renforcée pour les cœurs majeurs de biodiversité, concerné par l'application d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation ou par un Atlas des Zones Inondables
- Uaa : secteur urbain ancien
- Uaai : secteur urbain ancien, concerné par l'application d'un PPRI ou par un AZI
- Uab : secteur urbain ancien
- Uba : secteur urbain contemporain
- Ubb : secteur urbain contemporain
- Ubb1 : secteur urbain contemporain avec absence d'assainissement collectif
- Ubbi : secteur urbain contemporain, concerné par l'application d'un PPRI ou par un AZI
- Ud : secteur urbain spécialisé pour l'accueil de déchetteries
- Ue : secteur urbain spécialisé à vocation principale d'équipements
- Ug : secteur urbain spécialisé correspondant au secteur de la gare localisé à La Colonne
- Uya1 : secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (parcs structurants), destiné aux activités industrielles, d'entrepôts et de bureau
- Uya2 : secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (parcs structurants), destiné aux activités industrielles et d'entrepôt
- Uya3 : secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (parcs structurants), destiné aux activités tertiaires, de services, d'hébergement et de restauration
- Uya4 : secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (parcs structurants), destiné aux activités commerciales, tertiaires et de services
- Uya5 : secteur urbain à vocation principale d'activités tertiaires et de services, ainsi qu'aux équipements d'intérêt collectif et services publics
- Uyb : secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (parcs intermédiaires), destiné aux activités tertiaires et industrielles
- Uyc : secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (zones d'activités de proximité), destiné aux activités artisanales

- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme), à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (L113-1;L113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Jardin à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Site archéologique
- Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Liaison douce à conserver
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul (15m, 30m, 50m, 70m,100m et 250m)
- Mur à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre Délimité des Abords
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Parc à préserver (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de paysage (arbre) identifié et protégé (art L113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre de protection immédiate (PPI)
- Périmètre de protection rapprochée complémentaire (PPRC)
- Périmètre de protection rapprochée sensible (PPRS)
- Périmètre de protection éloignée (PPE)
- Zone d'autorisation limitée sous conditions du PPRT
- Zone d'autorisation sous conditions du PPRT
- Zone d'interdiction du PPRT
- Zone d'interdiction stricte du PPRT
- Secteur d'Information sur les Sols

N°	m²	Ordre	Bénéficiaire	Communes
1	128	Continuité douce	Commune	LE LONGERON
2	Supprimé lors de l'Approbation du PLU'S			
3	6 792	Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	MONTFAUCON
4	1 212	Création d'un accès	Commune	MONTFAUCON
5	141	Aménagement de carrefour	Commune	MONTFAUCON
6	64	Création d'un carrefour - visibilité	Commune	MONTFAUCON
~~7~~	~~255~~	~~Création d'un accès~~	~~Commune~~	~~MONTFAUCON~~
8	20 142	Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	MONTFAUCON
9	1 710	Création d'un équipement scolaire publique ou d'intérêt collectif	Commune	MONTFAUCON
10	540	Création d'accès	Commune	MONTFAUCON
11	943	Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	MONTFAUCON
12	791	Continuité douce	Commune	MONTFAUCON
~~13~~	~~243~~	~~Continuité douce~~	~~Commune~~	~~LA RENAUDIERE~~
14	445	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
15	2 100	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
16	1 274	Extension de la station d'épuration	Commune	LA RENAUDIERE
17	1 435	Extension de la station d'épuration	Commune	LA RENAUDIERE
18	21 497	Extension de la station d'épuration	Commune	LA RENAUDIERE
19	1 101	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
20	8 328	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
21	2 118	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
22	5 759	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
23	5 384	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
24	18 919	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
25	958	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
26	868	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
27	1 147	Continuité douce	Commune	LA RENAUDIERE
28	42	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
29	180	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
30	1 748	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
31	180	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
32	322	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
33	1 454	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
34	16 820	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
35	Supprimé lors de l'Approbation du PLU'S			
36	252	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
37	9 336	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
38	2 156	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
39	2 795	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
40	4 140	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
41	1 970	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
42	3 764	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
43	5 256	Extension station d'épuration	Commune	ROUSSAY
44	534	Création d'accès	Commune	ROUSSAY
~~45~~	~~266~~	~~Continuité douce~~	~~Commune~~	~~ROUSSAY~~
46	458	Création d'accès	Commune	ST ANDRE
47	750	Création d'une entrée de zone à la Gâtine (zone 2AU)	Commune	ST ANDRE
48	2 306	Elargissement de la route des Quatre Etalons	Commune	ST ANDRE
49	5 819	Création d'une voie d'accès aux Quatre Etalons	Commune	ST ANDRE
50	1 059	Chemin piéton entre zone commerciale et rue du Calvaire	Commune	ST ANDRE
51	29 821	Extension de la station d'épuration	Commune	ST ANDRE
52	1 125	Extension du réservoir d'eau RD91	SIAEP Région Ouest de Cholet	ST ANDRE
53	229	Elargissement de la rue de l'Abreuvoir pour sécurisation du carrefour avec la rue Jeanne d'Arc	Commune	ST ANDRE
~~54~~	~~251~~	~~Prolongement de la voie rue des Ajoncs~~	~~Commune~~	~~ST ANDRE~~
55	1 716	Agrandissement du cimetière	Commune	ST ANDRE
56	750	Création d'une entrée de zone à la Gâtine (zone 2AU)	Commune	ST ANDRE
57	736	Elargissement de la rue de la Cerclaie au Sud de la zone 2Au de la Gâtine	Commune	ST ANDRE
~~58~~	~~771~~	~~Création d'une voie à la zone 1AU de l'Epiray~~	~~Commune~~	~~ST ANDRE~~
59	64	Création d'un accès à la zone 2AU Pas d'Agré (rue de l'Abreuvoir)	Commune	ST ANDRE
61	2 669	Elargissement de la route du Bois Millot	Commune	ST ANDRE
62	919	Création d'un accès à la zone UE	Commune	ST ANDRE
63	261	Création d'un accès à la zone 2AU	Commune	ST ANDRE
64	503	Création d'un accès entre la Place de l'Aire du Four et la rue Augustin Vincent	Commune	ST ANDRE
65	2 621	Cheminnement piéton entre l'Epinay et la rue du Calvaire	Commune	ST ANDRE
66	485	Accès Est à la zone 2AU de la Gâtine	Commune	ST ANDRE
67	380	Parc de stationnement à créer	Commune	ST ANDRE
68	444	Elargissement Impasse Biroterie et parking Creuillère	Commune	ST ANDRE
69	2 705	Aménagement du carrefour sur la RD91 au Pré-Gautier	Commune	ST ANDRE
70	1 349	Elargissement route de la Caltière	Commune	ST ANDRE
71	2 528	Création d'une voie d'accès à la zone 1AUya	Mauges Communauté	ST ANDRE
72	60	Elargissement de la voie (rue St Paul)	Commune	ST ANDRE
73	162	Elargissement de la rue Sacré Cœur	Commune	ST ANDRE
74	2 165	Aménagement du carrefour entre la RD91 et l'échangeur Sud de la RN249	Mauges Communauté	ST ANDRE
75	876	Elargissement de la route des Quatre Etalons	Commune	ST ANDRE
76	2 071	Création d'un giratoire pour accès à la carrière des Quatre Etalons	Mauges Communauté	ST ANDRE
77	626	Création d'un giratoire	Commune	ST ANDRE
78	Supprimé lors de l'Approbation du PLU'S			
79	860	Création d'accès	Commune	ST ANDRE
80	144	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
81	86	Création d'accès	Commune	ST CREPIN
82	113	Création d'accès	Commune	ST CREPIN
83	271	Création d'accès	Commune	ST CREPIN
85	37	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
86	10 057	station d'épuration	Commune	ST CREPIN
87	110	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
88	91	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
89	95	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
90	682	Création d'un accès à la zone 2AUB du Fief Prieur	Commune	ST CREPIN
91	1	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
92	441	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
93	57	Equipement	Commune	ST CREPIN
94	291	Equipement	Commune	ST CREPIN
95	314	Parking et/ou commerce	Commune	ST CREPIN
96	891	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
97	1 220	Continuité douce	Commune	ST CREPIN
99	627	Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	ST GERMAIN
100	582	Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	ST GERMAIN
101	Supprimé lors de l'Approbation du PLU'S			
102	89	Continuité douce	Commune	ST GERMAIN
103	6 886	Continuité douce	Commune	ST GERMAIN
104	7 356	Continuité douce	Commune	ST GERMAIN
105	10 674	Continuité douce	Commune	ST GERMAIN
106	587	Création d'accès	Commune	ST MACAIRE
107	1 343	Création d'accès	Commune	ST MACAIRE
108	175	Continuité douce	Commune	ST MACAIRE
109	833	Equipement	Commune	ST MACAIRE
110	608	Continuité douce	Commune	ST MACAIRE
~~111~~	~~183~~	~~Continuité douce~~	~~Commune~~	~~ST MACAIRE~~
112	116	Continuité douce	Commune	ST MACAIRE
113	88	Continuité douce	Commune	ST MACAIRE
114	3 555	Aménagement carrefour RD91	Commune	ST MACAIRE
115	4 999	Bd de l'Egalité : extension de cimetière	Commune	ST MACAIRE
116	2 215	rue Georges Raymon - Elargissement de l'aire de stationnement	Commune	ST MACAIRE
~~117~~	~~1 354~~	~~La Chenillière - Création d'une voie~~	~~Commune~~	~~ST MACAIRE~~
118	191	Elargissement du chemin du Petit Bois Girard	Commune	ST MACAIRE
119	127	Elargissement du chemin du Petit Bois Girard	Commune	ST MACAIRE
120	1 609	Création d'un cheminement doux entre les rues choletaises et l'avenue de l'Europe	Commune	ST MACAIRE
121	383	Accès intérieur d'îlot depuis la rue des Dames	Commune	ST MACAIRE
~~122~~	~~166~~	~~Elargissement de l'accès à la zone UA du Roi René~~	~~Commune~~	~~ST MACAIRE~~
123	409	Cheminement doux de jonction entre la rue Victor Hugo et le Bd du 8 mai	Commune	ST MACAIRE
124	655	Accès à la rue des Ecureuils	Commune	ST MACAIRE
125	8	Elargissement de la voie rue de Luxembourg	Commune	ST MACAIRE
126	2 069	Création d'un cheminement entre l'Aunay Neuf et la Petite Moncouallière	Commune	ST MACAIRE
127	503	Accès au cœur d'îlot Tamarin	Commune	ST MACAIRE
128	363	Création d'accès	Commune	ST MACAIRE
~~129~~	~~69~~	~~Continuité douce~~	~~Commune~~	~~ST MACAIRE~~
~~130~~	~~249~~	~~Continuité douce~~	~~Commune~~	~~ST MACAIRE~~
131	254	Continuité douce	Commune	ST MACAIRE
132	4 277	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
133	7 979	Continuité douce	Commune	ROUSSAY
134	3 569	Continuité douce	Commune	ST ANDRE
135	163	Continuité douce	Commune	TILLIERES
136	646	Extension du cimetière	Commune	TILLIERES
137	106	Continuité douce	Commune	TILLIERES
138	91	Continuité douce	Commune	TILLIERES
139	4 003	Equipement	Commune	TILLIERES
140	266	Accès piéton à la zone d'urbanisation future de la Frémonderie depuis la rue du Stade	Commune	TILLIERES
141	173	Liaison piétonne entre la Place de l'Eglise et la zone d'urbanisation future de la Frémonderie	Commune	TILLIERES
142	153	Création d'un cheminement piéton le long du ruisseau de la Braudière	Commune	TILLIERES
143	310	Création d'un cheminement piéton le long du ruisseau de la Braudière	Commune	TILLIERES
144	300	Continuité douce		TORFOU
145	277	Création d'une voie de desserte de la zone 1AU des Grands Jardins	Commune	TORFOU
146	1 081	Création de bassins de stockage des eaux usées	Commune	TORFOU
147	7 221	Création d'une liaison piétonne entre le bourg et la Colonne	Commune	TORFOU
148	138	Continuité douce	Commune	TORFOU
149	487	Continuité douce	Commune	TORFOU
150	320	Aménagement de la voirie et définition d'un nouvel alignement de l'emprise publique	Commune	TORFOU
~~151~~	~~320~~	~~Aménagement de la voirie et définition d'un nouvel alignement de l'emprise publique~~	~~Commune~~	~~TORFOU~~
152	62	Aménagement de la voirie et définition d'un nouvel alignement de l'emprise publique	Commune	TORFOU
153	6 965	Continuité douce	Commune	TORFOU
154	6 784	Aménagements de la RD753 (au bénéfice du Département)	Département	TORFOU
155	6 586	Aménagements de la RD753 (au bénéfice du Département)	Département	TORFOU

En rouge barré : emplacements réservés supprimés dans le cadre de la Modification n°1 du PLU

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme), à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (L113-1;L113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul
- Secteur d'Information sur les Sols

Emplacements réservés

NUMERO	NATURE	SURFACE (m²)	BENEFICIAIRE	COMMUNE
135	Continuité douce	163	Commune	TILLIERES
136	Extension du cimetière	646	Commune	TILLIERES
137	Continuité douce	106	Commune	TILLIERES
138	Continuité douce	91	Commune	TILLIERES
139	Equipement	4003	Commune	TILLIERES
140	Accès piéton à la zone d'urbanisation future de la Frémonderie depuis la rue du Stade	266	Commune	TILLIERES
141	Liaison piétonne entre la Place de l'Eglise et la zone d'urbanisation future de la Frémonderie	173	Commune	TILLIERES
142	Création d'un cheminement piéton le long du ruisseau de la Braudière	153	Commune	TILLIERES
143	Création d'un cheminement piéton le long du ruisseau de la Braudière	310	Commune	TILLIERES

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

SEVREMOINE

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n° 6.1

Echelle: 1/2 500e

Plan de zonage
TILLIERES

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2013	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.05.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	XX.XX.XXXX	XX.XX.XXXX	28.09.2023



Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Août 2023
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme), à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (L113-1;L113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Zone d'interdiction du PPRT
- Zone d'interdiction du PPRT
- Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Jardin à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Liaison douce à conserver
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Site archéologique
- Secteur d'Information sur les Sols

Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

- Zone d'interdiction du PPRT

Emplacements réservés

NUMERO	NATURE	SURFACE (m²)	BENEFICIARE	COMMUNE
80	Continuité douce	144	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
81	Création d'accès	86	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
82	Création d'accès	113	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
83	Création d'accès	271	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
85	Continuité douce	37	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
8	Création d'un cheminement piétons/cycles	20142	Commune	MONTFAUCON-MONTIGNE
86	station d'épuration	10057	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
87	Continuité douce	110	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
88	Continuité douce	91	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
89	Continuité douce	95	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
90	Création d'un accès à la zone 2AUB du Fief Prieur	682	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
92	Continuité douce	441	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
93	Equipement	57	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
94	Equipement	291	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
95	Parking et/ou commerce	314	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
96	Continuité douce	891	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE
97	Continuité douce	1220	Commune	SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

SEVREMOINE

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n° 6.2

Echelle: 1/2 500e

Plan de zonage
SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2013	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.05.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	XX.XX.XXXX	XX.XX.XXXX	28.09.2023



Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Août 2023
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)

Pièce n°6.3

Commune de
SÈVREMOINE
PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan de zonage
SAINT-GERMAIN -SUR-MOINE

1:2 500

Fait à Sèvremoine
Le Maire,

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2013	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.03.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	/	/	28.09.2023
Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU	27.04.2023	/	26.09.2024

auddicé Val-de-Loire



Légende

Secteurs soumis à des dispositions particulières

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du CU), à protéger (L151-19 du CU)
- Parc à préserver (L151-19 du CU)
- Élément de patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Élément de paysage (arbre) identifié et protégé au titre de l'article L113-1 du CU
- Haie à protéger (L151-23 du CU)
- Liaison douce à conserver
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du CU)
- Marge de recul (15m, 30m, 50m, 70m, 100m, 250m)
- Mur à protéger (L151-19 du CU)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du CU)
- Marge de recul
- Périmètre soumis à Orientation d''Aménagement et de Programmation (L151-6 du CU)
- Emplacement réservé
- Jardin à protéger (L151-19 du CU)
- Zone d'autorisation limitée sous conditions du PPRT
- Zone d'autorisation sous conditions du PPRT
- Zone d'interdiction du PPRT
- Zone d'interdiction stricte du PPRT
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du CU)
- Périmètre Délimité des Abords
- Zones humides à protéger (L151-23 du CU)
- Espace boisé classé (L113-1,L113-2 du CU)
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée sensible
- Périmètre de protection rapprochée complémentaire
- Périmètre de protection éloignée
- Site archéologique

Limite de zone ou secteur

Zone agricole

A : Secteur agricole général

Ay4 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à vocation d'activités économiques

Zone à urbaniser

1AUya2 : Secteur à urbaniser à vocation d'activités économiques (parcs structurants), ouvert à l'urbanisation

2AUha : Secteur à urbaniser à vocation principale d'habitat, fermé à l'urbanisation

Zone naturelle

N : Secteur naturel général

Nl6 : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à des constructions, installations et aménagements ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, éducative ou pédagogique

Zone urbaine

Uaa : Secteur urbain ancien

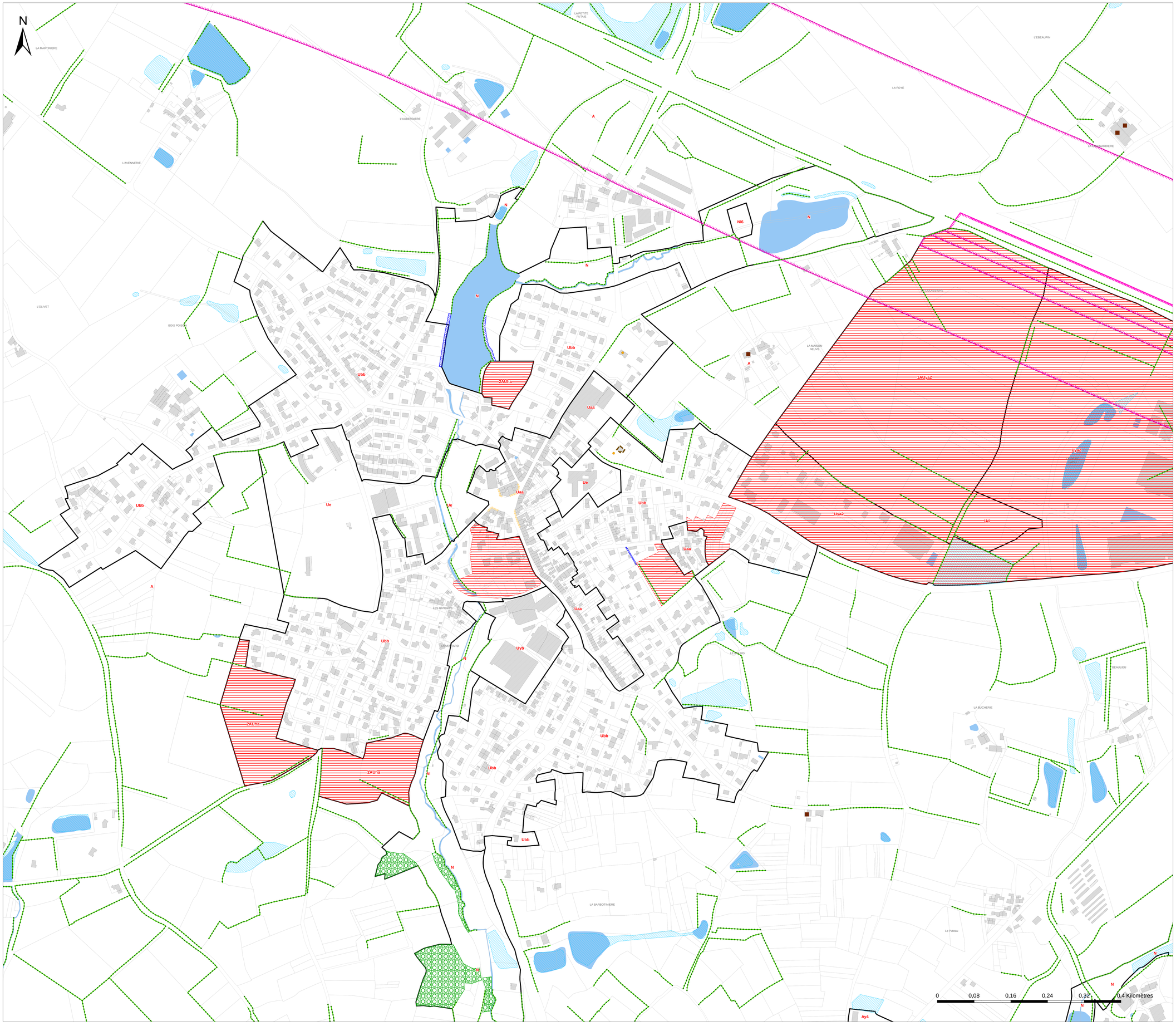
Ubb : Secteur urbain contemporain

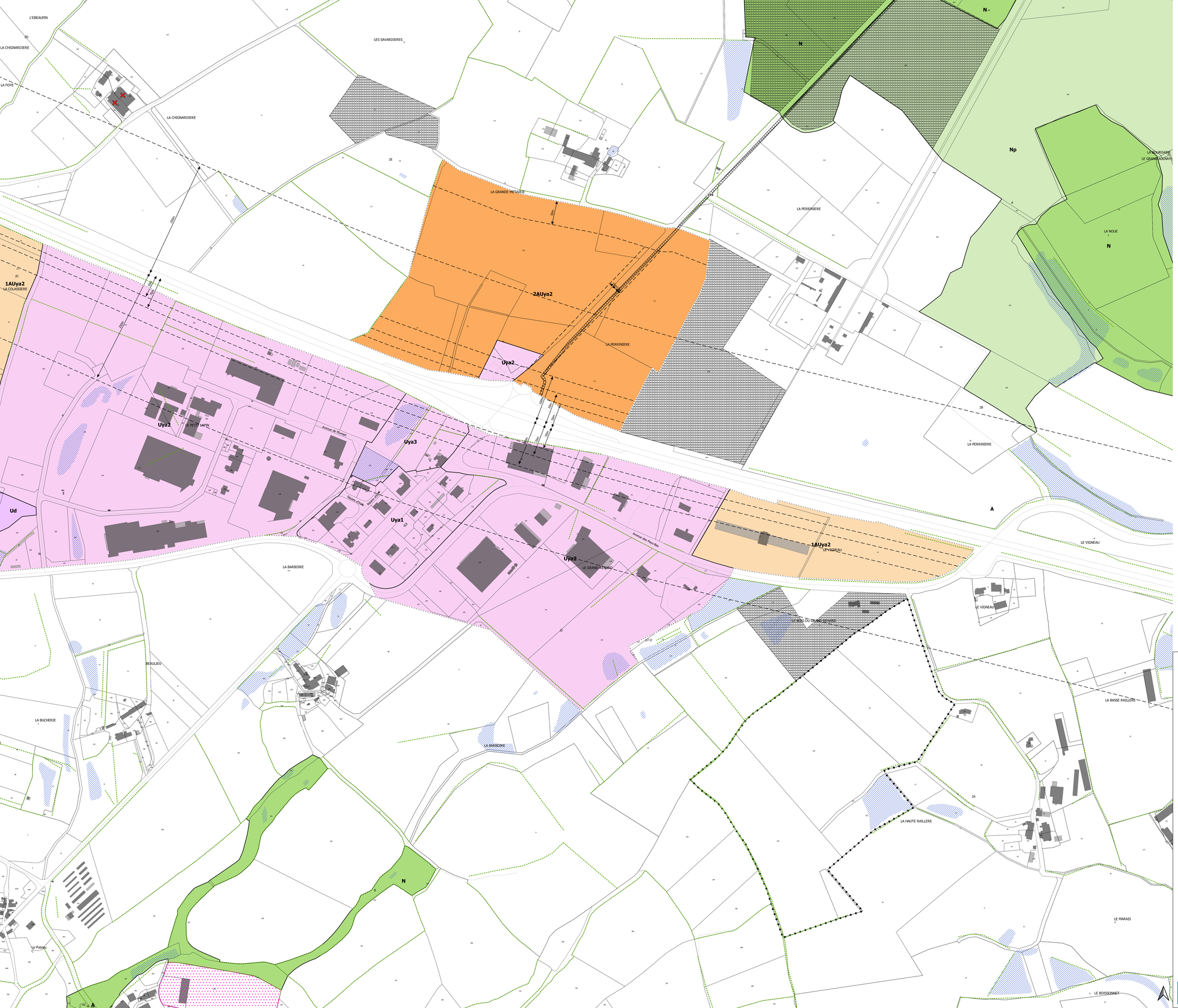
Ud : Secteur urbain spécialisé pour l'accueil de déchetteries

Ue : Secteur urbain spécialisé à vocation principale d'équipements

Uya2 : Secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (parcs structurants) destiné aux activités industrielleset d'entrepôt

Uyb : Secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (parcs intermédiaires) destiné aux activités tertiaires et industrielles





- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme), à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (L113-1;L113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul
- Site archéologique
- Secteur d'Information sur les Sols

Emplacements réservés

NUMERO	NATURE	SURFACE (m²)	BENEFICIARE	COMMUNE
105	Continuité douce	10674	Commune	SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

SEVREMOINE

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n° 6.4

Echelle: 1/2 500e

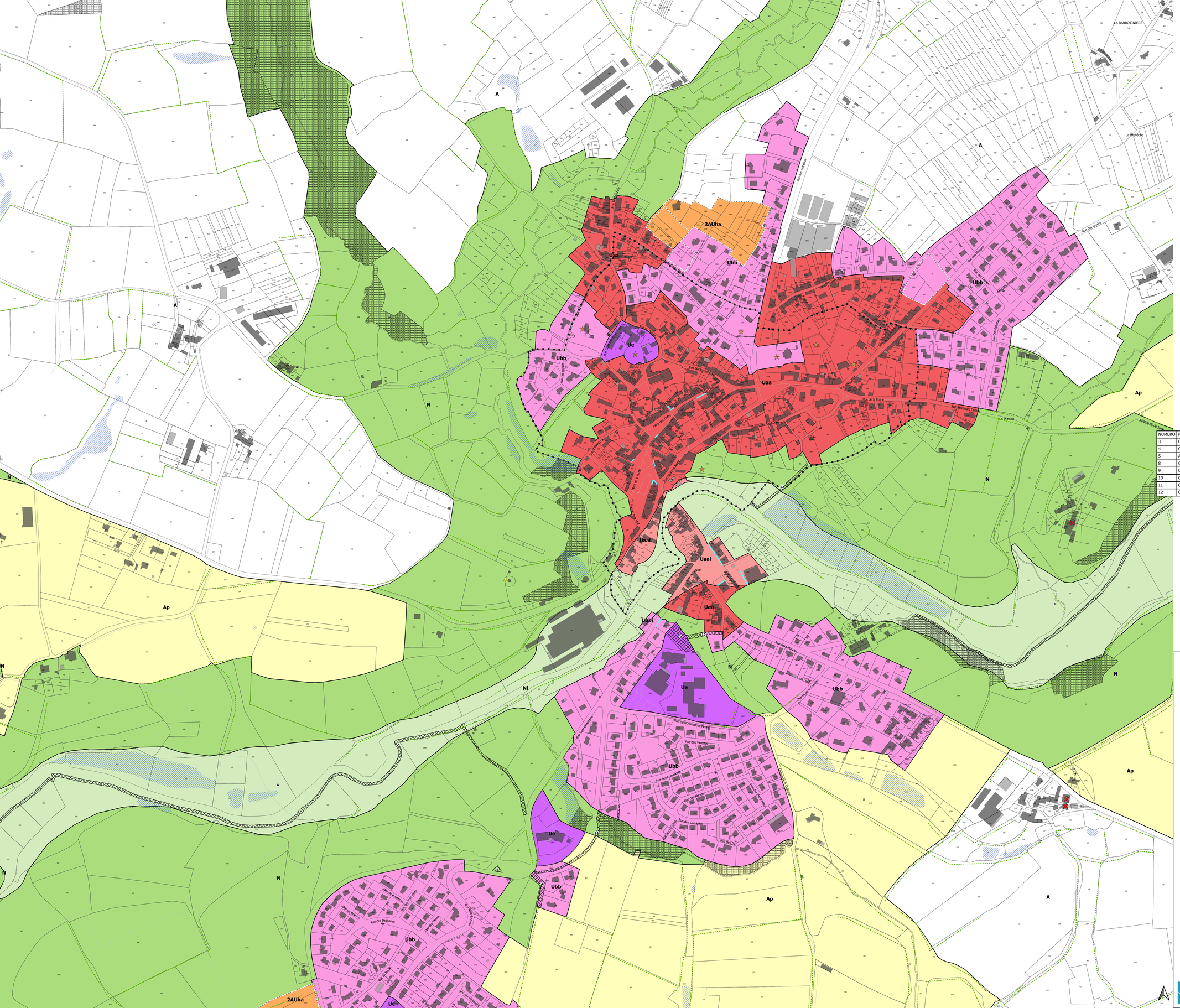
Plan de zonage
SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2013	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.05.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	XX.XX.XXXX	XX.XX.XXXX	28.09.2023



Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Août 2023
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)


Uaa
Ubb
2AUha
Uaai
Ubbi
Ue
A
N
Ap
Ni
B
C
D
Rue des Gendres
Rue des Marais
Rue des Ormeaux
Rue des Chênes
Rue des Hêtres
Rue des Peupliers
Rue des Pâquerettes
Rue des Jonquilles
Rue des Tilleuls
Rue des Coquelicots
Rue des Iris
Rue des Roses
Rue des Violettes
Rue des Marguerites
Rue des Orchidées
Rue des Tulipes
Rue des Pervenches
Rue des Myosotis
Rue des Pâturons
Rue des Pâtures
Rue des Pâtis
Rue des Pâtissiers
Rue des Pâtres
Rue des Pâtrons
Rue des Pâtrouilles
Rue des Pâtrouilleurs
Rue des Pâtrouilleuses

Pièce n°6.6

Commune de SÈVREMOINE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage MONTFAUCON-MONTIGNE

1:2 500

Fait à Sèvremoine
Le Maire,

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2013	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.03.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	/	/	28.09.2023
Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU	27.04.2023	/	26.09.2024
Révision allégée n°2 du PLU	01.02.2024	28.11.2024	26.06.2025

auddicé Val-de-Loire



Légende

Secteurs soumis à des dispositions particulières

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du CU), à protéger (L151-19 du CU)
- Parc à préserver (L151-19 du CU)
- Élément de patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- Élément de paysage (arbre) identifié et protégé au titre de l'article L113-1 du CU
- Haie à protéger (L151-23 du CU)
- Liaison douce à conserver
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du CU)
- Marge de recul (15m, 30m, 50m, 70m, 100m, 250m)
- Mur à protéger (L151-19 du CU)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du CU)
- Marge de recul
- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du CU)
- Emplacement réservé
- Jardin à protéger (L151-19 du CU)
- Zone d'autorisation limitée sous conditions du PPRT
- Zone d'autorisation sous conditions du PPRT
- Zone d'interdiction du PPRT
- Zone d'interdiction stricte du PPRT
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du CU)
- Périmètre Délimité des Abords
- Zones humides à protéger (L151-23 du CU)
- Espace boisé classé (L113-1,L113-2 du CU)
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée sensible
- Périmètre de protection rapprochée complémentaire
- Périmètre de protection éloignée
- Site archéologique

Limite de zone ou secteur

Zone agricole

A : Secteur agricole général
Ap : Secteur couvrant des espaces agricoles à enjeux environnementaux ou paysagers

Zone à urbaniser

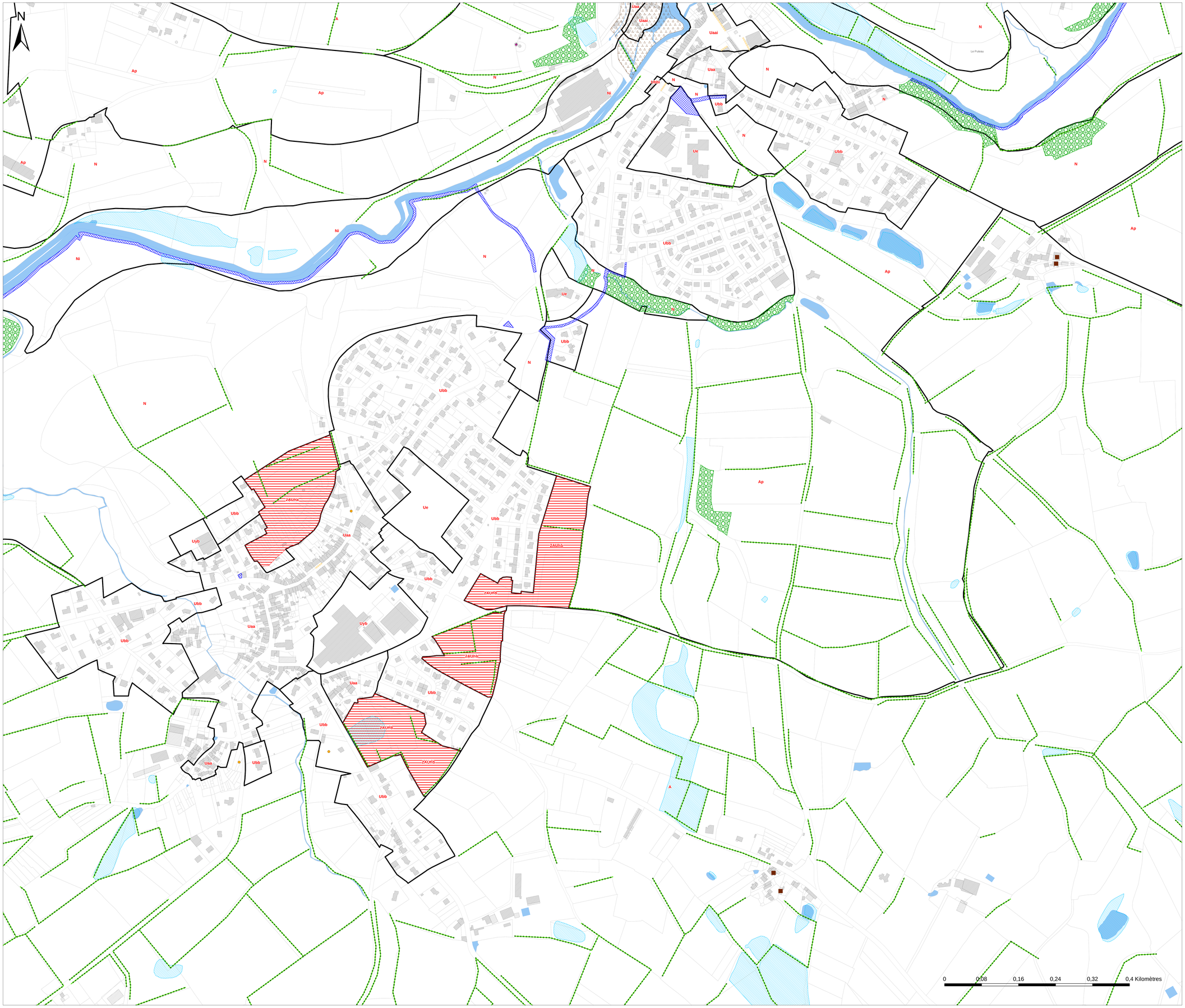
2AUha : Secteur à urbaniser à vocation principale d'habitat, fermé à l'urbanisation
2AUhb : Secteur à urbaniser à vocation principale d'habitat, fermé à l'urbanisation

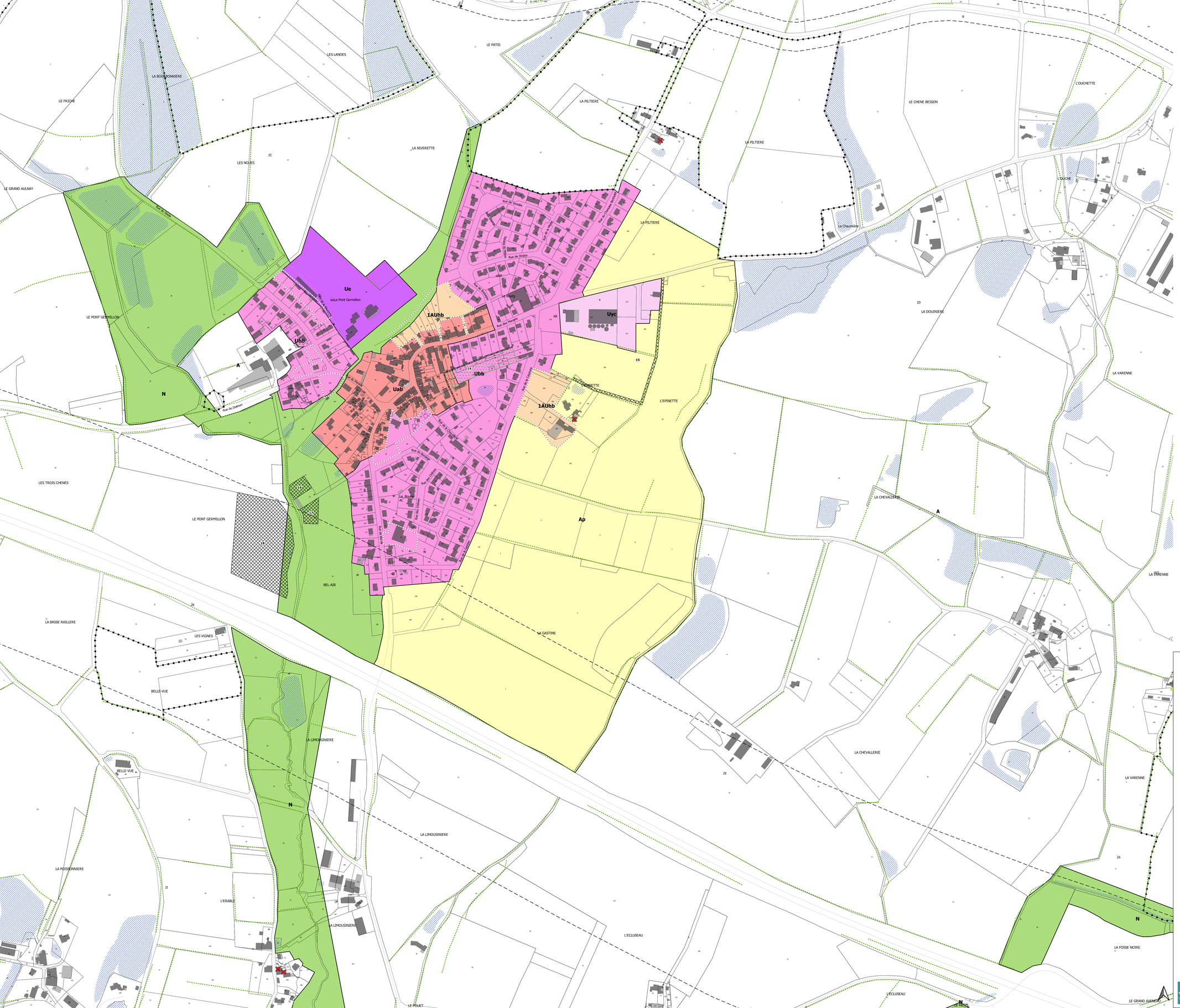
Zone naturelle

N : Secteur naturel général
Ni : Secteur naturel général concerné par l'application d'un PPRI ou par un AZI

Zone urbaine

Uaa : Secteur urbain ancien
Uaai : Secteur urbain ancien concerné par l'application d'un PPRI ou par un AZI
Ubb : Secteur urbain contemporain
Ubbi : Secteur urbain contemporain concerné par l'application d'un PPRI ou par un AZI
Ue : Secteur urbain spécialisé à vocation principale d'équipements
Uyb : Secteur urbain à vocation principale d'activités économiques (parcs intermédiaires) destiné aux activités tertiaires et industrielles





- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme), à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Jardin à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul
- Site archéologique

Emplacements réservés

NUMERO	NATURE	SURFACE (m²)	BENEFICIARE	COMMUNE
14	Continuité douce	445	Commune	LA RENAUDIERE
15	Continuité douce	2100	Commune	LA RENAUDIERE
16	Extension de la station d'épuration	1274	Commune	LA RENAUDIERE
17	Extension de la station d'épuration	1435	Commune	LA RENAUDIERE
18	Extension de la station d'épuration	21497	Commune	LA RENAUDIERE

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

SEVREMOINE

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n° 6.7

Echelle: 1/2 500e

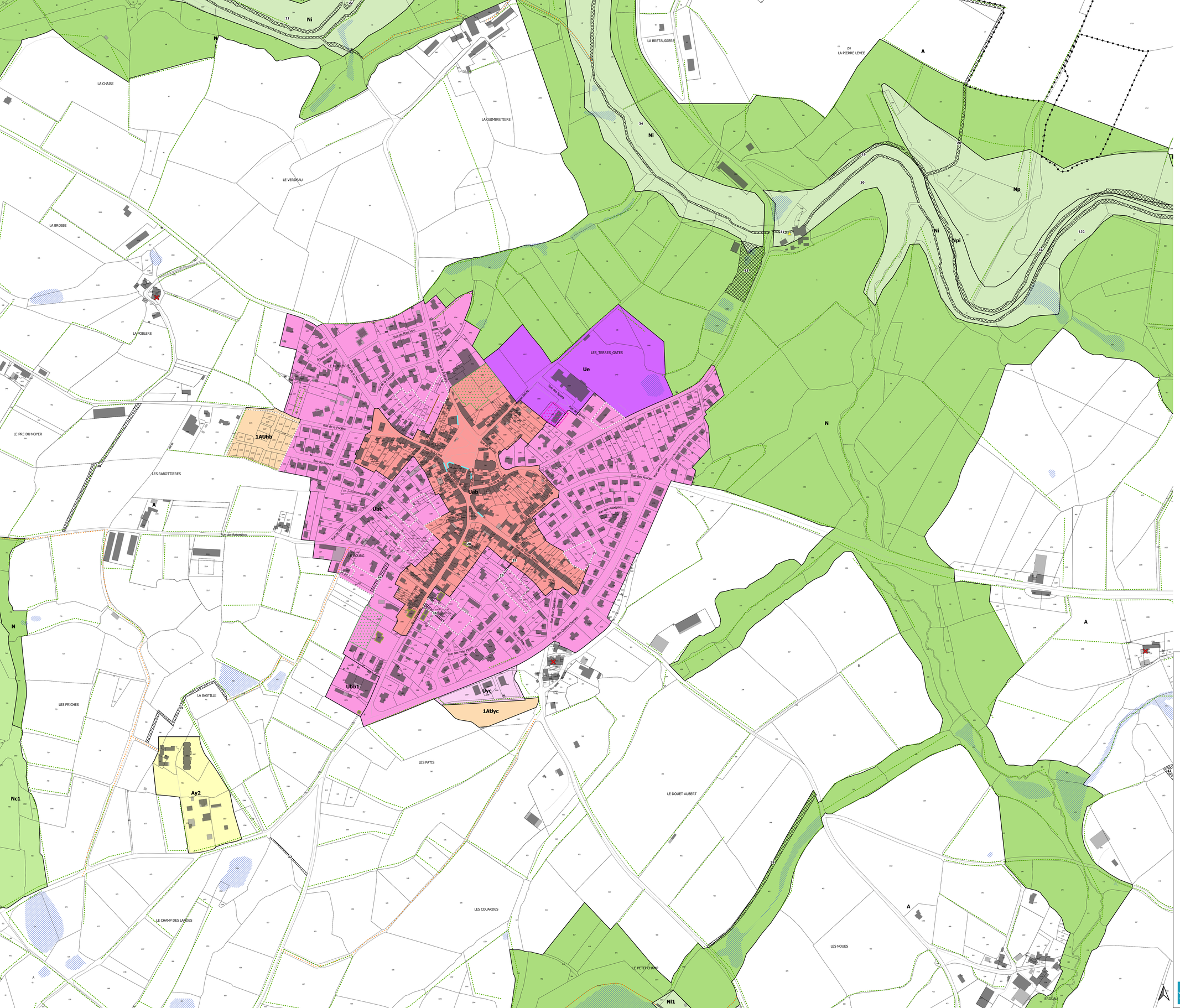
Plan de zonage
LA RENAUDIERE

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2013	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.05.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	XX.XX.XXXX	XX.XX.XXXX	28.09.2023



Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Août 2023
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)



- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme), à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Jardin à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Liaison douce à conserver
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Mur à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Site archéologique
- Secteur d'Information sur les Sols

Emplacements réservés

NUMERO	NATURE	SURFACE (m²)	BENEFICIARE	COMMUNE
28	Continuité douce	42	Commune	ROUSSAY
30	Continuité douce	1748	Commune	ROUSSAY
31	Continuité douce	180	Commune	ROUSSAY
32	Continuité douce	322	Commune	ROUSSAY
33	Continuité douce	1454	Commune	ROUSSAY
34	Continuité douce	16820	Commune	ROUSSAY
36	Continuité douce	252	Commune	ROUSSAY
37	Continuité douce	9336	Commune	ROUSSAY
38	Continuité douce	2156	Commune	ROUSSAY
39	Continuité douce	2795	Commune	ROUSSAY
42	Continuité douce	3764	Commune	ROUSSAY
43	Extension station d'épuration	5256	Commune	ROUSSAY
44	Création d'accès	534	Commune	ROUSSAY
132	Continuité douce	4277	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
19	Continuité douce	1101	Commune	LA RENAUDIERE
20	Continuité douce	8328	Commune	LA RENAUDIERE
21	Continuité douce	2118	Commune	LA RENAUDIERE
133	Continuité douce	6907	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
29	Continuité douce	87	Commune	ROUSSAY
29	Continuité douce	93	Commune	ROUSSAY

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

SEVREMOINE

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n° 6.8

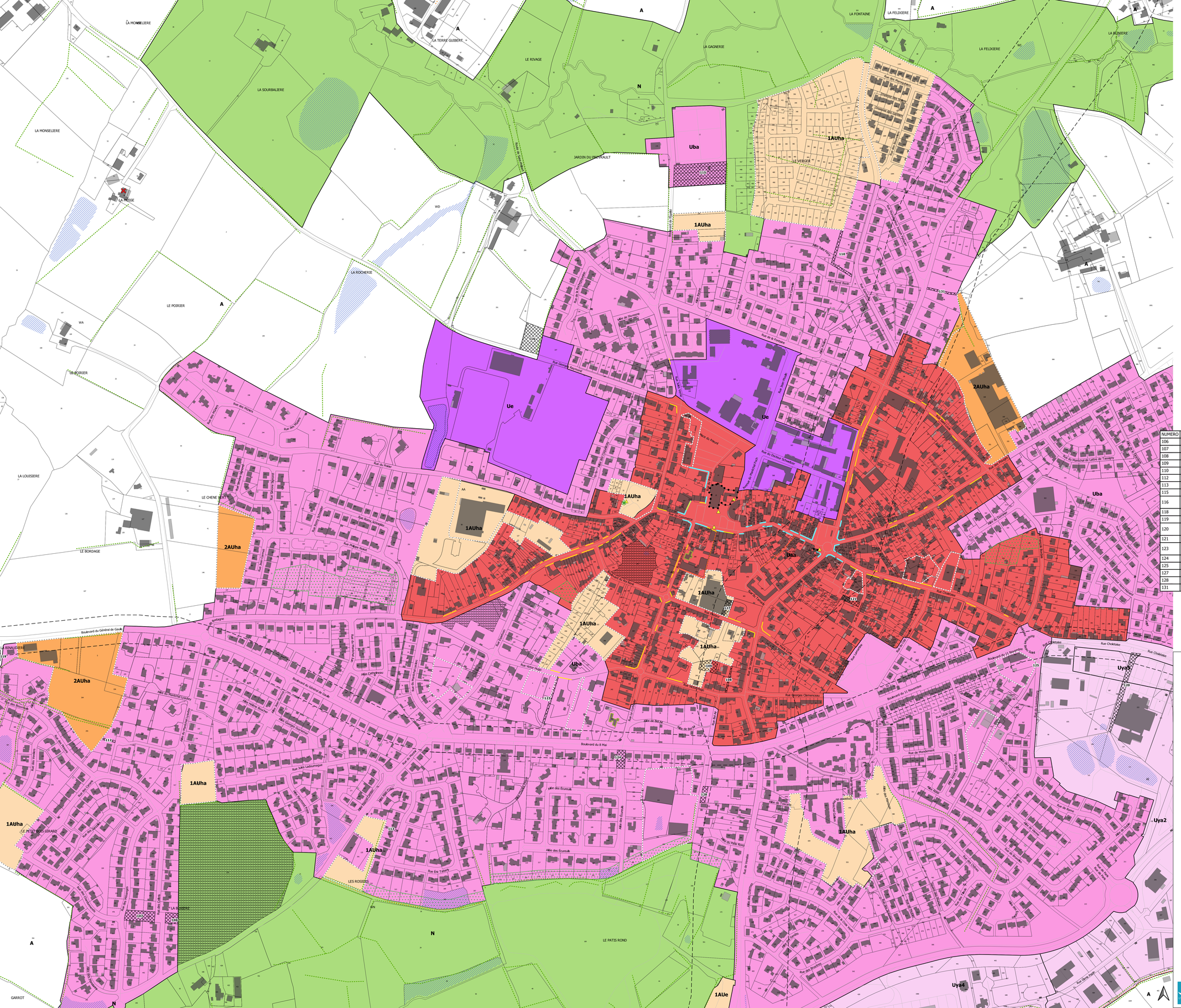
Echelle: 1/2 500e

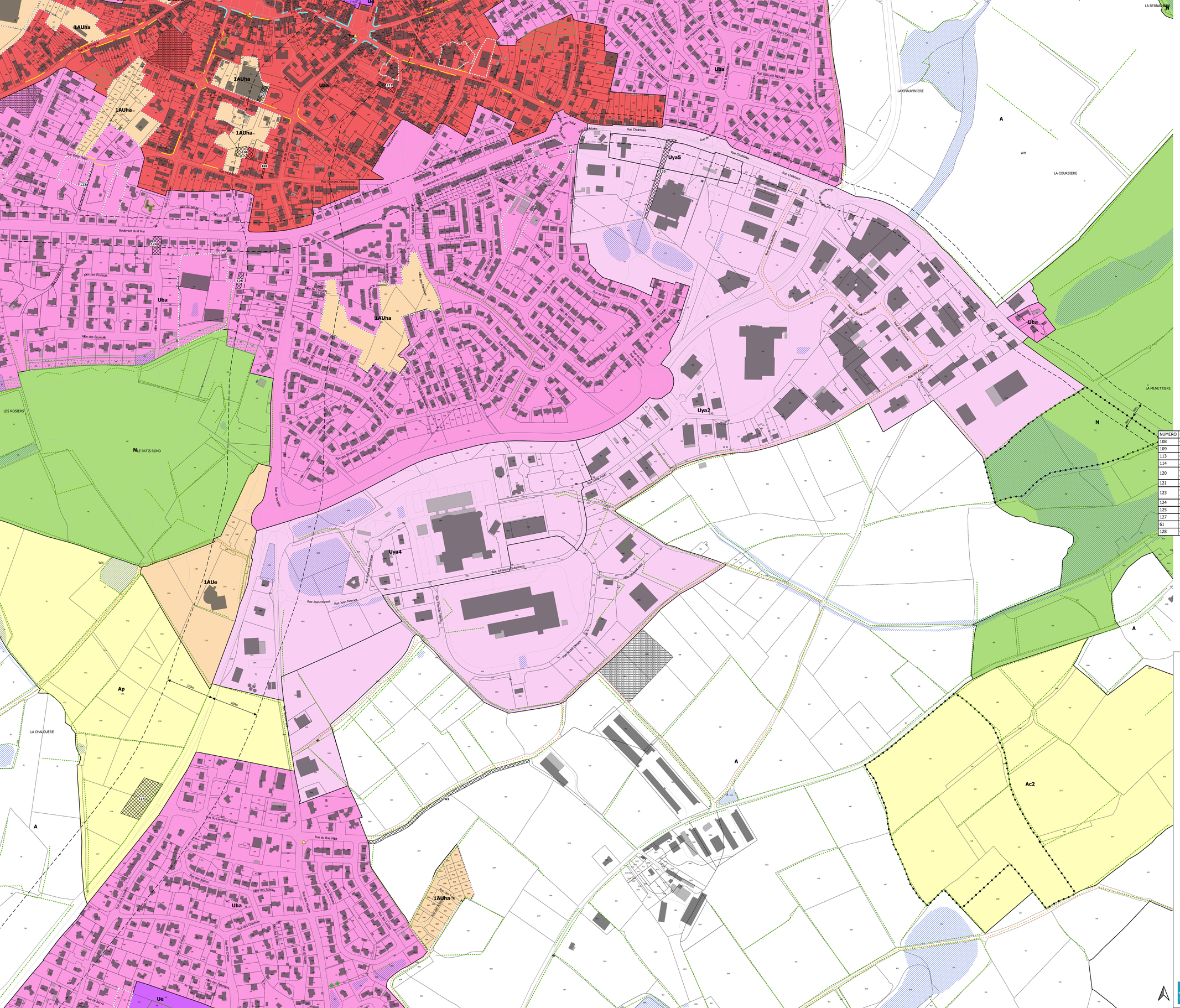
Plan de zonage
ROUSSAY

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2015	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.03.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	XX.XX.XXXX	XX.XX.XXXX	28.09.2023



Réalisation : Ouest am', Août 2023
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)
www.ouestam.fr


Uba
1AUha
2AUha
Ue
1AUe
Uya2
Uya4
A
N
LA MONSELIERE
LA SOURBALIERE
LE RIVAGE
LA GAGNERIE
LA FONTAINE
LA FELIXIERE
LA BONNIERE
LE VERGER
JARDIN DU PRESSOIR
LA ROCHERIE
LE POIRIER
LA LOUISIERE
LE CHENE VERT
LE BORDAGE
LA RENAUDIERE
LE PETIT BOIS GIRARD
LES ROSIERS
LE PATIS ROND
GARROT
Rue du Commerce
Rue de la Fontaine
Rue Georges Clemenceau
Boulevard du 8 Mai
Boulevard du Général de Gaulle
Rue du Maréchal Leclerc
Rue Victor Hugo
Rue Jules Ladoumegue
Rue du Poirier
Rue Pierre Nore
Rue Jean Gabin
Rue Rémy Schwartz
Rue du Docteur Schaeffer
Rue Marcel Pagnol
Rue des Noyers
Rue des Vignes
Rue des Ecureuils
Rue du Maréchal Juin
Rue du Maréchal Foch
Rue du Maréchal Joffre
Rue du Maréchal Lyautey
Rue du Maréchal Leclerc
Rue du Maréchal Gallieni
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Rue du Docteur Hureau
Rue du Docteur Schaeffer
Rue Jean Jaurès
Rue Jean Moulin
Rue Victor Schoelcher
Rue Jules Ferry
Rue Jules Verne
Rue Jules Guesde
Rue Jules Lemaître
Rue Jules Cousin
Rue Jules Ferry
Rue Jules Simon
Rue Jules Michelet
Rue Jules Lebrun
Rue Jules Cesbron
Rue Jules Grévy
Rue Jules Ferry
Rue Jules Verne
Rue Jules Guesde
Rue Jules Lemaître
Rue Jules Cousin
Rue Jules Ferry
Rue Jules Simon
Rue Jules Michelet
Rue Jules Lebrun
Rue Jules Cesbron
Rue Jules Grévy
Rue Victor Hugo
Rue Victor Schoelcher
Rue Victor Basch



- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (L113-1;L113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Jardin à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de paysage (arbre) identifié et protégé (L113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Liaison douce à conserver
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul
- Site archéologique

Emplacements réservés

NUMERO	NATURE	SURFACE (m²)	BENEFICIAIRE	COMMUNE
108	Continuité douce	175	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
109	Equipement	833	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
113	Continuité douce	88	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
114	Aménagement carrefour RD91	3555	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
120	Création d'un cheminement doux entre les rues choletaises et l'avenue de l'Europe	1609	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
121	Accès intérieur d'îlot depuis la rue des Dames	383	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
123	Cheminement doux de jonction entre la rue Victor Hugo et le Bd du 8 mai	409	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
124	Accès à la rue des Ecureuils	655	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
125	Elargissement de la voie rue de Luxembourg	8	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
127	Accès au cœur d'îlot Tamarin	503	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
61	Elargissement de la route du Bois Millot	2669	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
128	Création d'accès	363	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

SEVREMOINE

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n° 6.1O

Echelle: 1/2 500e

Plan de zonage
SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2015	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.03.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	XX.XX.XXXX	XX.XX.XXXX	28.09.2023



Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Août 2023
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme),
à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
Emplacement réservé
Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
Jardin à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
Élément de paysage (arbre) identifié et protégé (L113-1 du Code de l'Urbanisme)
Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
Élément de patrimoine à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
Liaison douce à conserver
Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
Marge de recul
Site archéologique

Emplacements réservés

NUMERO	NATURE	SURFACE (m²)	BENEFICIAIRE	COMMUNE
46	Création d'accès	458	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
47	Création d'une entrée de zone à la Gâtine (zone 2AU)	750	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
114	Aménagement carrefour RD91	3555	Commune	SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
49	Création d'une voie d'accès aux Quatre Etalons	5819	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
50	Chemin piéton entre zone commerciale et rue du Calvaire	1059	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
51	Extension de la station d'épuration	29821	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
53	Elargissement de la rue de l'Abreuvoir pour sécurisation du carrefour avec la rue Jeanne d'Arc	229	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
55	Agrandissement du cimetière	1716	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
56	Création d'une entrée de zone à la Gâtine (zone 2AU)	750	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
57	Elargissement de la rue de la Cerclaie au Sud de la zone 2AU de la Gâtine	736	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
59	Création d'un accès à la zone 2AU Pas d'Agré (rue de l'Abreuvoir)	64	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
61	Elargissement de la route du Bois Millot	2669	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
62	Création d'un accès à la zone UE	919	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
63	Création d'un accès à la zone 2AU	261	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
64	Création d'un accès entre la Place de l'Aire du Four et la rueAugustin Vincent	503	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
65	Cheminement piéton entre l'Epinay et la rue du Calvaire	2621	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
66	Accès Est à la zone 2AU de la Gâtine	485	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
67	Parc de stationnement à créer	380	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
68	Elargissement Impasse Biroterie et parking Creuillère	444	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
69	Aménagement du carrefour sur la RD91 au Pré-Gautier	2705	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
70	Elargissement route de la Caltière	1349	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
71	Création d'une voie d'accès à la zone 1AUya	2528	Mauges Communauté	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
72	Elargissement de la voie (rue St Paul)	60	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
73	Elargissement de la rue Sacré Coeur	162	Commune	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
74	Aménagement du carrefour entre la RD91 et l'échangeur Sud de la RN249	2165	Mauges Communauté	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE
76	Création d'un giratoire pour accès à la carrière des Quatre Etalons	2071	Mauges Communauté	SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE

DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

SEVREMOINE

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n° 6.11

Echelle: 1/2 500e

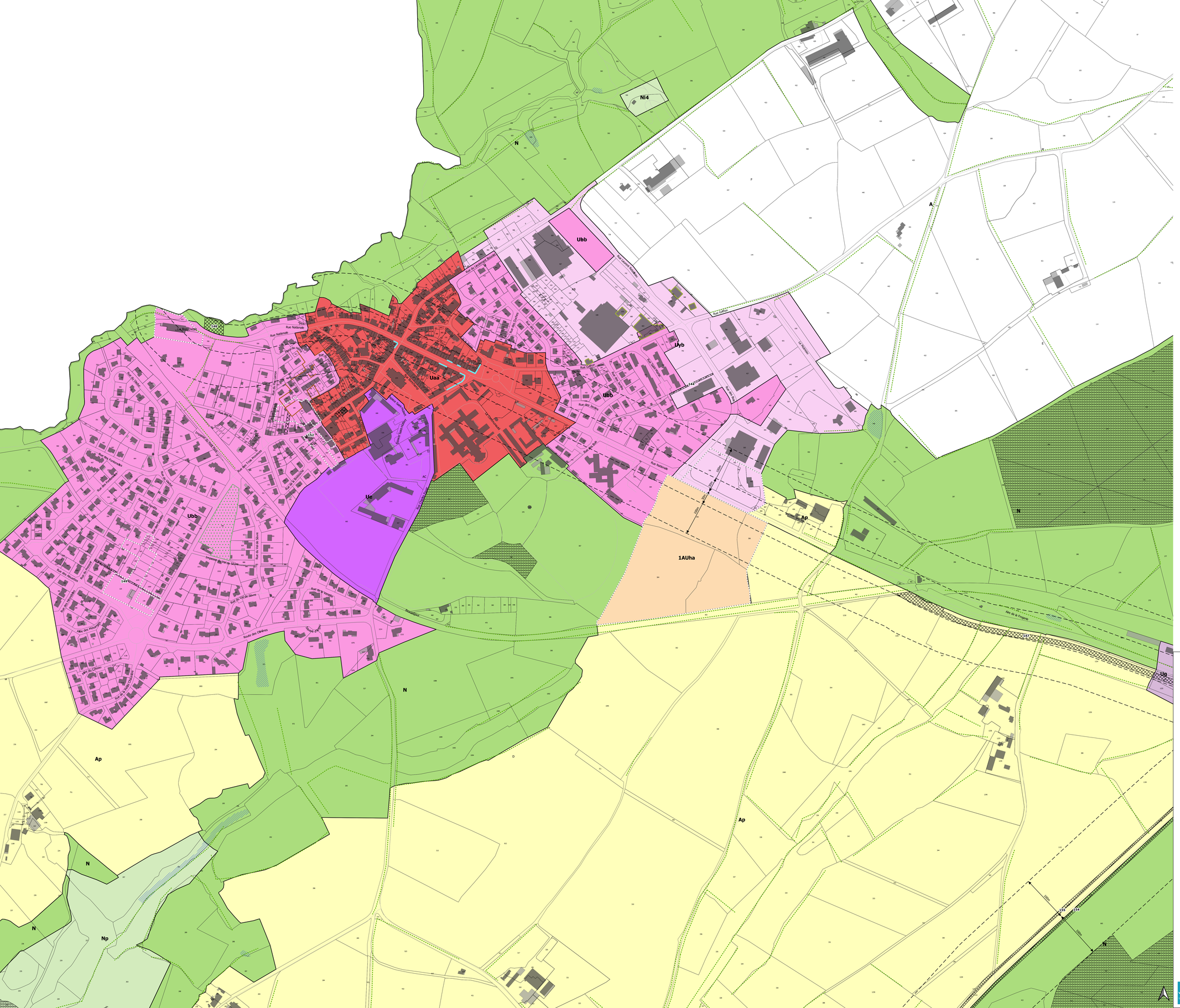
Plan de zonage
SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE

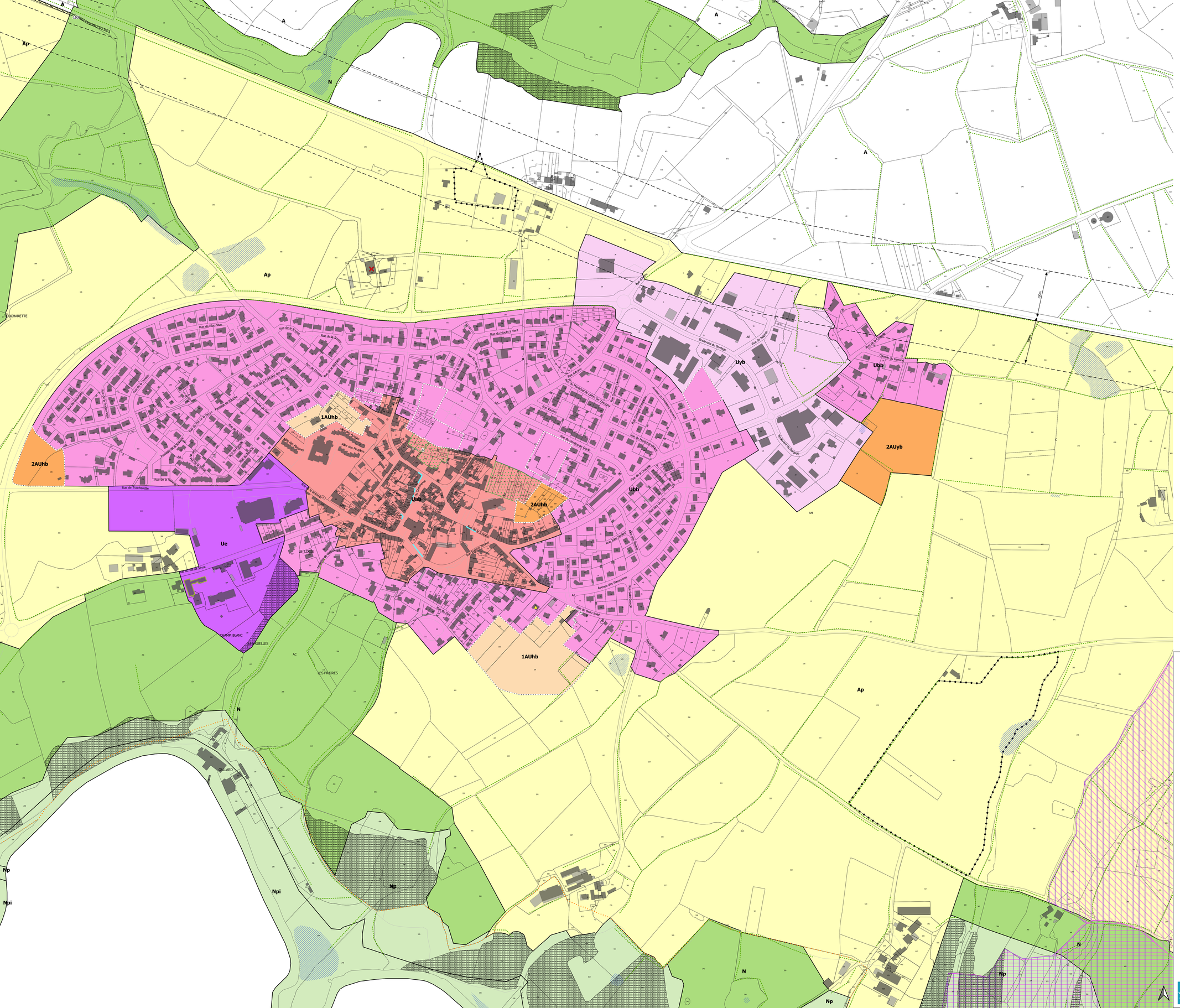
	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	19.09.2013	04.09.2018	26.09.2019
Révision allégée n°1	25.03.2021	22.10.2022	28.09.2023
Modification n°1	XX.XX.XXXX	XX.XX.XXXX	28.09.2023



Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Août 2023
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)


Ubb
Uyb
Uaa
Ue
1AUha
Ap
N
Np
Ug
Nl4
A
Rue Nationale
Rue du Vieux Bourg
Rue du Vif de Sèvre
Rue des Ormeaux
Rue des Jardins
Rue des Tilleuls
Rue des Fontenelles
Rue des Chevaliers
Rue des Vignes
Rue des Alouettes
Rue des Hérons
Rue des Oliviers
Route des Oliviers
Route d'Aiffres
Route de Niort
Rue Gilbert
Rue Leonard Bourdet
Rue Grand Maison
Rue des Acacias
Rue du Bel Air
Rue des Jacobins
Rue du Moulin
Rue de la Fontaine
Rue de la Mairie
Impasse du Vieux Bourg
Impasse des Tilleuls
Impasse des Fontenelles
Impasse des Vignes
Impasse des Hérons
Impasse des Oliviers
Impasse des Jardins
Impasse des Ormeaux
Impasse des Acacias
Impasse du Moulin
Impasse du Bel Air
Impasse des Jacobins
Allée des Hérons
Allée des Oliviers
Allée des Alouettes
Allée du Vif de Sèvre
Allée des Chevaliers
Allée des Tilleuls
Allée des Fontenelles
Allée des Vignes
Allée des Jardins
Allée des Ormeaux
Allée du Moulin
Allée du Bel Air
Allée des Acacias
Allée des Jacobins
Allée de la Fontaine
Allée de la Mairie
Allée Grand Maison
Allée du Vieux Bourg
La Bois Vallet
Le Moulin
Les Grands Sarrazins
Les Grands Sarrazins
144
145
147
152
154
155
100m
100m
100m


A
N
Ap
Ua
Ub
Uyb
Ubb
1AUhb
2AUhb
2AUyb
Ue
AC
D
Np
Npi
AH
AJ
AE
LE LONGERON
TOUCHARETTE
LE CHAMP_BLANC
LES PRAIRES
GAILLARD
Rue de la Mairie
Rue de la Source
Rue de la Fontaine
Rue de la Touchenette
Rue de la Rivière
Rue du Moulin à Vent
Rue de la Croix
Rue du Nouveau Quartier
Rue de la Chapelle
Rue du Bourdon
Rue de la Mairie
Rue du Stade
Rue de la Gare
Rue de la Poste
Rue de la Forge
Rue de la Vallée